



FORMATION
PETITE
ENFANCE

Accompagnement VAE des métiers du Sanitaire et Social.

Un accompagnement
individualisé
Possibilité en distanciel



Sommaire

VERS UN SERVICE PUBLIC DE LA VAE	-----	1
UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ	-----	2
NOTRE EXPERTISE PETITE ENFANCE	-----	3
NOS PARCOURS	-----	4
ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ DE BASE	-----	5
ACCOMPAGNEMENT MIXTE : INDIVIDUEL & COLLECTIF	-----	6
TARIFS ET PRISE EN CHARGE	-----	7





VERS UN SERVICE PUBLIC DE LA VAE

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet, à toute personne engagée dans la vie active, d'obtenir une certification professionnelle par la validation de son expérience acquise dans le cadre d'une activité professionnelle et/ou extra-professionnelle. La certification doit être inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins un an d'expérience en rapport direct avec la certification visée – que l'activité ait été exercée de façon continue ou non – peut prétendre à la VAE.

La loi n°2022-1598 du 21 décembre 2022 portant mesure d'urgence relative au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi fait évoluer les dispositions relatives à la VAE.

Les principaux changements en 2025 :

- ✓ Un accès universel à tous qui supprime la condition minimale d'un an
- ✓ La possibilité de valider des blocs de compétences d'une certification
- ✓ Une plateforme «guichet unique» en ligne regroupant plus de 200 certifications
- ✓ Via le CPF en 2025, le candidat à un reste à charge de 102 euros dans le cadre de son accompagnement

UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Nous vous proposons un entretien de positionnement dans le mois qui suit votre premier contact.

Notre accompagnement comprends :



UN APPUI À LA RÉDACTION DU DOSSIER ADMINISTRATIF DE FAISABILITÉ (LIVRET 1)

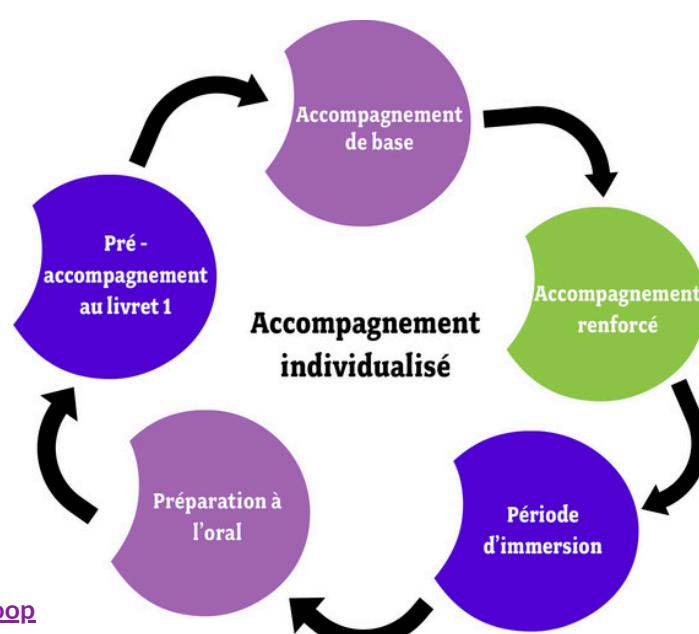
Il constitue le point de départ de votre parcours : Analyse des éléments pertinents à mettre en relation votre certification, aide rédactionnelle, aide pour réunir les pièces administratives nécessaires à la constitution du dossier.

UN PARCOURS INDIVIDUALISÉ ALLANT DE 30 À 50H D'ACCOMPAGNEMENT

Il comprend la rédaction du dossier de validation (livret 2) et la préparation de l'entretien oral devant le jury. Nous vous proposons un parcours individualisé en fonction de votre profil allant d'une formule de base de 30h à 50h .



UN STAGE D'IMMERSION PRATIQUE DE 35 À 70H POUR RENFORCER SI BESOIN VOTRE EXPÉRIENCE.



NOTRE EXPERTISE PETITE ENFANCE

Nous considérons qu'un professionnel petite enfance est avant tout un travailleur social au service du développement de l'enfant et de la réduction des inégalités avant l'entrée à l'école maternelle. Face à la complexité des parcours familiaux et à l'évolution du marché du travail, nous avons développé E2S FORMATION Petite Enfance pour accompagner la montée en compétence des professionnel·les par l'accompagnement à la VAE.

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE SPÉCIALISÉE DE LA PETITE ENFANCE

Notre équipe de formateurs est composée de professionnel·les qualifié·es de la Petite Enfance, et de l'accompagnement social pour vous faire bénéficier d'une expertise croisée.

Nous nous appuyons sur un réseau de crèches coopératives et associatives pour l'accueil des stagiaires en immersion professionnelle pour renforcer leur parcours d'accompagnement VAE.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Une pédagogie active et personnalisée : nous valorisons l'expérience de chaque stagiaire pour en faire un véritable levier d'apprentissage et de progression. L'accompagnement est individualisé et adaptatif aux besoins du professionnel.

Démarches d'auto-évaluation (mise en lien d'activité, compétences, référentiel)

Analyse des pratiques professionnelles

Travaux de groupe et séquences individuelles

Accès à notre Pôle de ressources pédagogiques

NOS PARCOURS

Un accompagnement VAE dure entre 6 mois et un an à raison de 2 entretiens de 3h en face à face tous les mois ou à distanciel. L'essentiel du travail est donc effectué par le stagiaire.

C'est une démarche qui demande de l'**investissement personnel** et de la **disponibilité**.

Il est donc nécessaire de bien cerner son besoin.

Parce qu'il n'est pas toujours évident de se mobiliser sur son projet personnel chez soi

nous mettons à disposition **une salle équipée en matériel informatique** que les stagiaires peuvent utiliser pour venir travailler.

■ UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

■ ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DE BASE 30H MAX

■ ACCOMPAGNEMENT MIXTE INDIVIDUEL ET COLLECTIF JUSQU'À 50H + Option Stage en Immersion

Pour chaque accompagnement nous pouvons proposer **une période de stage en immersion** si nécessité de compléter son expérience.

Accessibilité : Nos locaux ne sont pas accessibles aux PMR, vous pouvez nous contacter pour organiser un accompagnement en distanciel.



ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ DE BASE



INTITULÉ

Accompagnement à la Validation des acquis de l'expérience pour les diplômes du sanitaire et du social



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES VISÉS

Accompagner les candidats à identifier, organiser et analyser les éléments de leurs expériences professionnelles et personnelles en vue de l'obtention du livret de présentation des acquis de l'expérience.

Accompagner les candidats à la rédaction de ce livret au regard des différents référentiels du diplôme ou de la certification visée

Accompagnement des candidats à soutenir leur présentation devant un jury.



PUBLIC VISÉ

Salariés en poste dans la fonction publique, ou dans le privé - Demandeurs d'emploi



PRÉ-REQUIS

Justifier de l'exercice d'une activité salariée, non-salariée, stage ou bénévole en rapport direct avec le diplôme visé.



MODALITÉS

Un entretien de positionnement professionnel permettant de choisir le diplôme adéquat, de présenter le dispositif VAE, et les modalités d'accompagnement.

Un accompagnement individualisé sous forme d'entretien et/ ou de sessions collectives à un rythme de 1 à 2 entretiens de 3h par mois.

Un entretien post-VAE : un bilan après votre passage devant le jury. En cas de validation partielle, un plan d'action vous est proposé avant votre nouveau passage.
(Entretiens complémentaires, oraux blancs)



DURÉE TOTALE : 30H

Accompagnement à la constitution du dossier de faisabilité (livret 1 et 2) et au passage à l'oral : 30h.

ACCOMPAGNEMENT MIXTE : INDIVIDUEL & COLLECTIF



INTITULÉ

Accompagnement à la Validation des acquis de l'expérience pour les diplômes du sanitaire et du social



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES VISÉS

Accompagner les candidats à identifier, organiser et analyser les éléments de leurs expériences professionnelles et personnelles en vue de l'obtention du livret de présentation des acquis de l'expérience.

Accompagner les candidats à la rédaction de ce livret au regard des différents référentiels du diplôme ou de la certification visée

Accompagnement des candidats à soutenir leur présentation devant un jury.



PUBLIC VISÉ

Salariés en poste dans la fonction publique, ou dans le privé - Demandeurs d'emploi



PRÉ-REQUIS

Justifier de l'exercice d'une activité salariée, non-salariée, stage ou bénévole en rapport direct avec le diplôme visé.



MODALITÉS

Un entretien de positionnement professionnel permettant de choisir le diplôme adéquat, de présenter le dispositif VAE, et les modalités et la durée de l'accompagnement en fonction du besoin estimé.

Un accompagnement individualisé sous forme d'entretien et des sessions collectives à un rythme de 2 entretiens de 3h par mois.

Un entretien post-VAE : un bilan après votre passage devant le jury. En cas de validation partielle, un plan d'action vous est proposé avant votre nouveau passage. (Entretiens complémentaires, oraux blancs).



DURÉE TOTALE : JUSQU'À 50H

Accompagnement à la constitution du dossier de faisabilité et livret 2 et au passage à l'oral : jusqu'à 50H.

TARIFS & PRISE EN CHARGE

TARIFS SUR DEVIS :

	NOMBRE D'HEURES	TARIFS
DOSSIER DE FAISABILITÉ	FORFAIT	300€
PARCOURS INDIVIDUEL	JUSQU'À 30H	2100€ MAX
PARCOURS MIXTE : INDIVIDUEL & COLLECTIF	JUSQU'À 50H (PARCOURS INDIVIDUEL + 20H)	2800€ MAX

You êtes salariés du droit public :

Vous pouvez solliciter :

- Votre employeur via le plan de développement des compétences , le CPF, transition Pro.

You êtes salariés du droit privé / Demandeurs d'emploi :

Vous pouvez solliciter :

- Un architecte de parcours AAP, via le portail France VAE :<https://vae.gouv.fr/> pour un accompagnement.



FORMATION
PETITE
ENFANCE

DIRECTRICE / RÉFÉRENTE HANDICAP :
Laëtitia ASSE

06 17 50 17 29 | 01 48 59 00 49

Pour toute demande d'information ou réclamation :

contact@e2sformation.coop

<https://e2sformation.coop>



Adresse : 18 rue saint Antoine, bâtiment E4 93100 Montreuil
Accès métro ligne 9 arrêt Mairie de Montreuil
Bus 121 ou 102 arrêt Danton

Accessibilité : Nos locaux ne sont pas accessibles aux PMR,
dans ce cas merci de nous contacter
pour organiser un accompagnement en distanciel.